



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-41135>

Département(s) de publication : **75, 77, 78, 93, 92, 94, 95, 91**

Annonce n° **25-41135**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE ILE DE FRANCE

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 77569473000018

Ville : PARIS

Code postal : 75019

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 75, 77, 78, 93, 92, 94, 95, 91

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2740314&orgAcronyme=s7h>

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service Achats/Marchés CRAMIF

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Une lettre de candidature mentionnant si le candidat se présente seul ou en groupement et qui précisera si ce groupement est conjoint ou solidaire. Dans ce dernier cas, la lettre fera apparaître les membres du groupement et sera signée par l'ensemble des membres ou par le mandataire s'il justifie des habilitations nécessaires pour représenter ces membres. -Une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par la personne habilitée à l'engager, pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés au code de la commande publique. -Une déclaration indiquant que le candidat est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. NB : Les imprimés DC1 et DC2 du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance peuvent être utilisés et sont téléchargeables à l'adresse Internet suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-marches-publics> -Si le candidat est en redressement judiciaire, le candidat produit la copie du

ou des jugements prononcés à cet effet. -Société nouvellement créée : les entreprises nouvellement créées peuvent produire une copie certifiée du récépissé de dépôt des statuts transmis par le centre de formalités des entreprises. Les entreprises peuvent présenter tout élément factuel et probant permettant d'apprécier leurs capacités financières, techniques et professionnelles.

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations auxquelles se réfère le marché au cours des trois derniers exercices -Une attestation d'assurance contre les risques professionnels.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Réprésentation de la société comprenant des références professionnelles contrôlables équivalentes de moins de trois ans, indiquant la date d'exécution, le montant, le nom (destinataires publics ou privés) adresse et numéro de téléphone de la personne à contacter (étant entendu qu'à défaut de présentation de tels documents la preuve de la capacité de l'entreprise peut être apportée par tout moyen) -Déclaration indiquant les effectifs et leurs qualifications pour chacune des 3 dernières années) et les moyens matériels du candidat

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 05/05/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : CRAMIF

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Fourniture de prestations de traiteurs pour la Caisse Régionale d'Assurance Maladie Ile de France

Code CPV principal - Descripteur principal : 55520000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Cette consultation est une relance de la P_011/2025 relative à la fourniture de prestations de traiteurs pour la Caisse Régionale d'Assurance Maladie Ile de France suite à une déclaration sans suite.

Lieu principal d'exécution du marché : PARIS 19 EME

Durée du marché (en mois) : 48

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot** : Lo1 n° 1:Fournitures des prestations de petits déjeuners, pauses (pause, pause-café et goûter gourmand) inclus les galettes

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 55520000

Estimation de la valeur hors taxes du lot : 200000 euros

Lieu d'exécution du lot : Lieu Principal PARIS

- **Description du lot** : Lot 2 : Fourniture de prestations de buffets déjeunatoire ou dinatoires, de cocktails et de plateaux de repas

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 55520000

Estimation de la valeur hors taxes du lot : 300000 euros

Lieu d'exécution du lot : Lieu Principal PARIS

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Les prestations, objet de cet accord-cadre sont allotés comme suit : -Lot 1 : Fournitures des prestations de petits déjeuners, pauses (pause, pause-café et goûter gourmand) inclus les galettes -Lot 2 : Fourniture de prestations de buffets déjeunatoire ou dinatoires, de cocktails et de plateaux de repas Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande pour les commandes de fournitures et prestations éventuelles sur bordereau de prix ou catalogue pour chaque lot. Les variantes ne sont pas autorisées. L'accord-cadre est conclu pour une durée d'un an à compter de sa notification au titulaire. Il sera renouvelable par tacite reconduction à sa date anniversaire, sans que sa durée maximum ne puisse excéder quarante huit (48) mois. Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date de limite de remise des offres. L'adresse de téléchargement du dossier de consultation dématérialisé et de dépôt des offres est :<https://www.marches-publics.gouv.fr> : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise>.
EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2740314&orgAcronyme=s7h Tous litiges concernant l'interprétation et l'exécution des présentes clauses seront portés devant le Tribunal judiciaire de Paris, Parvis du Tribunal 75017 Paris, pour les cas où la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile-de-France est défenderesse.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/04/2025